

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 27, 28 et 29 mars 2017**

**2017 V. 75** Vœu relatif au partenariat de la Ville de Paris avec Lafarge.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant la volonté affichée par la Ville de Paris d'être exemplaire en matière de lutte contre le changement climatique ;

Considérant le vœu voté en Conseil de Paris en mars 2015 soutenant la démarche engagée par diverses institutions et collectivités locales dans le monde de désinvestissement dans les secteurs contribuant au changement climatique ;

Considérant le partenaire principal et historique de "Paris Plages", la société "Lafarge", leader mondial du matériel de construction (notamment du ciment) est le 65e plus gros émetteur de gaz à effet de serre au niveau de la planète ;

Considérant que la société Lafarge bénéficie grâce à l'opération Paris plage organisée par la Mairie de Paris d'un espace de publicité important et de premier choix ;

Considérant que l'entreprise franco-suisse de ciment Lafarge-Holcim a reconnu, le 2 mars 2016, avoir financé des groupes armés en Syrie entre 2012 et 2014 pour maintenir en activité son usine syrienne dans un pays en pleine guerre ;

Considérant que ce cas démontre une fois de plus comment les multinationales qui opèrent en zones de conflit peuvent directement alimenter des conflits armés et contribuer à de graves violations de droits de l'homme ;

Considérant que le 7 juillet 2016 au Conseil de Paris, le groupe des élus écologistes était intervenu pour dénoncer le fait qu'une des cimenteries "Lafarge" avait continué à produire en Syrie entre 2013 et 2014. Ceci suite aux premières révélations du quotidien Le Monde sur les pratiques douteuses de l'usine syrienne de Lafarge ;

Considérant que l'intervention de 2016 faisant suite à un vœu adopté en septembre 2015 dénonçant le partenariat de Paris Plage avec Lafarge ;

Considérant les déclarations récentes du responsable du groupe Lafarge qui s'est dit prêt à vendre le ciment produit par Lafarge pour la construction du mur promis par Donald Trump entre la frontière des Etats-Unis et du Mexique afin d'interdire le passage des clandestins ;

Considérant que des engagements éthiques, environnementaux et sociaux sont de plus en plus fréquemment demandés aux partenaires des collectivités locales ;

Aussi, sur proposition de David Belliard, Sandrine Mees, Jacques Boutault, Jérôme Gleizes et des élu-es du Groupe écologiste de Paris (GEP),

Emet le vœu que la Ville de Paris s'engage :

- à mettre fin à tout partenariat avec l'entreprise Lafarge pour l'organisation d'évènements et de manifestations.
- à réétudier l'ensemble des partenariats actuels conclus par la Ville pour l'organisation d'évènements et de manifestations.
- à l'avenir que le choix des partenaires de la Ville de Paris soit en conformité avec les engagements éthiques, environnementaux et sociaux de la Ville de Paris.